

## Le fleuve nourricier<sup>2</sup>

A mi-chemin entre Bamako et Tombouctou, là où la pente de la surface topographique n'est que de 0,5%, le fleuve Niger se ramifie et forme le delta central. Ce territoire de 30 000 km<sup>2</sup> doit sa réputation à ses ressources naturelles : au début du 19<sup>e</sup> siècle, Caillié (1989<sup>1</sup>) nous parle déjà de ses produits maraîchers, son riz est l'une des cultures les plus anciennes du continent (Gallais, 1982), ses troupeaux sont connus au-delà des frontières du pays, et le « poisson Mopti » est apprécié jusque dans les pays côtiers (Gallais, 1967). Les plans d'eau du delta central du Niger représentent, en effet, le plus grand réservoir de poissons d'eau douce en Afrique de l'Ouest (Vanden Bossche, Bernacsek, 1991).

A l'heure actuelle, 800 000 hommes peuplent la zone. La sécheresse qui sévit depuis bientôt vingt ans les a mis à rude épreuve. Pour les 20 000 familles de pêcheurs bozo et somono – ils représentent un quart de la population – la crise se traduit par une diminution spectaculaire des captures au niveau global et, *a fortiori*, à celui de l'unité de production. De 100 000 tonnes dans les années soixante, les prises ont chuté progressivement pour être aujourd'hui inférieures à 50 000 tonnes (Laë, 1992). Si l'on sait que le taux d'accroissement naturel de la population est de près de 3 % par an, on mesure la gravité des perspectives d'avenir.

### La ressource et ses caractéristiques

L'activité halieutique doit sa spécificité à la ressource exploitée, c'est-à-dire les stocks de poissons. C'est une ressource naturelle renouvelable, variable dans le temps et l'espace, une ressource mobile dont l'appropriation est soumise à la capture.

Le renouvellement de la plupart des espèces est étroitement lié à la qualité des crues susceptibles de faire déborder les cours d'eau et d'inonder les plaines adjacentes (Daget, pp. 83-89). Ces plaines d'inondation sont d'un intérêt vital pour la pêche, car c'est là que les poissons se reproduisent. Mais la nature est aussi partiellement responsable de la mortalité des espèces : l'action des poissons et oiseaux ichtyo-

phages (c'est-à-dire consommateurs de poissons) en témoigne. Dans son souci de s'approprier les ressources naturelles (donc les stocks de poissons ne représentent pas la moindre), l'homme exerce lui aussi une action prédatrice. Il peut porter atteinte à la reproduction de la ressource soit par les aménagements agricoles et hydroélectriques<sup>3</sup>, soit par des engins particulièrement prenant.

Toutefois, si préoccupante que puisse sembler la question de la surexploitation biologique – phénomène qui porte atteinte aux capacités reproductives des espèces et qui se traduit, au pire, par leur extinction – elle n'a été qu'exceptionnellement vérifiée scientifiquement (Cury, 1988).

La pluralité des pressions explique la forte variation de la ressource d'une campagne à l'autre. A la variabilité inter-annuelle s'ajoutent les fluctuations de capturabilité intra-annuelles. Dans le delta central, l'intensité de l'activité atteint son maximum entre novembre et février, période où les poissons regagnent les biefs permanents et où les superficies des eaux exploitables se rétrécissent. De même, certains milieux favorisent plus que d'autres les concentrations de poissons. Ainsi, la zone lacustre – et notamment le lac Debo, véritable mer intérieure – est particulièrement propice à l'activité halieutique.

Le pêcheur ne peut s'approprier le poisson que par la capture, car la ressource est mobile. A cause de cette mobilité

1. Ce texte s'appuie sur des travaux socio-économiques effectués par moi-même entre 1986 et 1992 dans le cadre du projet « Études halieutiques du delta central du Niger » (ORSTOM, Paris-IER, Bamako). Ont collaboré à ce projet de recherche : E. Baumann, Cl. Fay, C. Herry, B. Kassibo, C. L. Chau, Y. Poncet, H. Rey, J.-Y. Weigel (tous Sciences sociales), ainsi qu' F. Bousquet, D. Dansoko, R. Laë, M. Maiga, P. Morand, T. Niare, J. Quersière, J. Raffray, J.-J. Troubat (Sciences de la nature). Pour ne pas inutilement alourdir le texte, ne seront mentionnées que les références majeures paraissant les plus importantes. Un ouvrage de synthèse collectif est en préparation et sera publié en 1993 (Paris, ORSTOM). Les idées exprimées ici n'engagent que l'auteur.
2. Je pense évidemment à l'ouvrage d'Anne Bergeret et de Jesse Ribot : *L'Arbre nourricier en pays sahélien*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990, 234 p.
3. Il semble que ces aménagements soient responsables d'une diminution des captures de l'ordre de 5 % (Laë, 1992). Il convient cependant d'ajouter que les lâchers d'eau peuvent aussi avoir un effet positif, celui de disperser les bancs de poissons et, par là, de diminuer leur capturabilité.



le poisson est considéré comme un bien public. Néanmoins, ce principe de propriété collective peut être partiellement remis en question lorsque l'accès aux plans d'eau est limité et soumis au paiement de redevances. Nous y reviendrons.

Soulignons aussi que la mobilité de la ressource est à l'origine d'un conflit potentiel entre considérations économiques et préoccupations écologiques. D'un point de vue purement économique, l'unité de pêche a tout intérêt à déployer des engins de plus en plus performants – et coûteux – afin de s'approprier les poissons avant les unités concurrentes. Il n'en reste pas moins que ces considérations à court terme peuvent se révéler néfastes pour la conservation de la ressource et, en fin de compte, pour la survie de la communauté des pêcheurs (Baumann, 1992a). L'objectif de la gestion des pêcheries consiste à trouver un compromis entre ces intérêts *a priori* divergents.

Remarquons enfin qu'une fois capturé, le poisson est une denrée extrêmement périssable. Dans le delta, ceci est d'autant plus préjudiciable que, contrairement à ce qui se passe dans la pêche maritime, les points de débarquement sont multiples. De plus, les voies d'évacuation sont déficientes et les chaînes de froid quasiment inexistantes. Les modalités de transformation, le fumage et le séchage, ont donc un rôle primordial à jouer.

### Les modalités d'exploitation

La mobilité de la ressource et son inégale répartition spatio-temporelle donnent lieu aux déplacements des pêcheurs. Au cours d'une campagne de pêche, la moitié des unités de production – elles correspondent *grosso modo* aux ménages et comprennent en moyenne entre sept et neuf individus – s'installent temporairement dans des campements de pêche. Ces derniers peuvent se trouver à proximité du village d'origine ou bien en être éloignés de quelques centaines de kilomètres, dans la zone lacustre notamment. Ces grandes migrations sont effectuées par une proportion de ménages pêcheurs comprise entre 10 et 15 %. Appartenant pour la plupart à l'ethnie des Somono et/ou étant originaires des villages de Diafarabé, Dia, Nouhoun et Koakourou, ces pêcheurs sont – pour des raisons liées à l'histoire du peuplement – largement exclus de l'accès aux terres rizicoles. Ils sont en quelque sorte condamnés aux migrations et à une stratégie « tout-poisson », stratégie qui peut aller jusqu'à une véritable intégration verticale de la filière halieutique. La faiblesse numérique de ces grands migrants est sans commune mesure avec leur équipement technique et la ponction qu'ils exercent sur la ressource : la production annuelle par ménage dépasse les 4 tonnes de poisson frais et représente le triple de celle d'un ménage se limitant au finage (c'est-à-dire les eaux appartenant au village d'origine). Ceci étant, la panoplie des stratégies possibles ne se réduit pas à

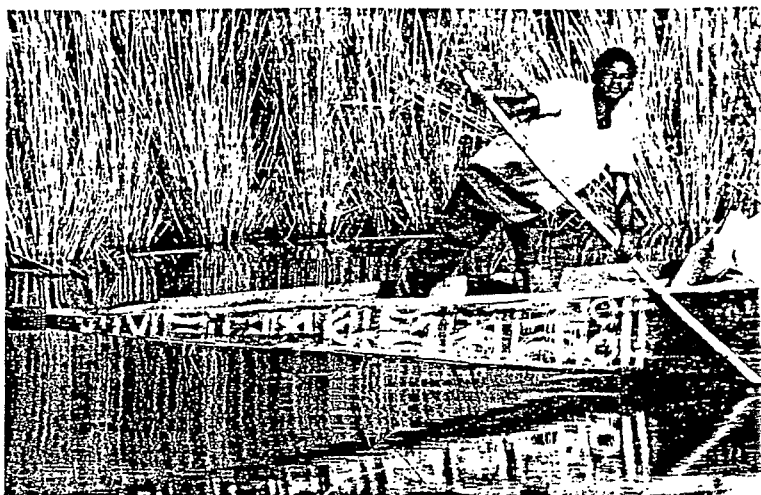
ces deux types d'unités de production, et les situations intermédiaires sont nombreuses : telle unité migrante renonce aux déplacements pour s'initier à l'agriculture, telle unité sédentaire se lance dans des migrations avec un matériel rudimentaire, etc.

### Une activité capitaliste aux résultats médiocres

La capturabilité différenciée de la ressource est à l'origine d'engins fort divers, mais l'évolution des dernières décennies a abouti à une certaine uniformisation des techniques. A l'heure actuelle, les unités de production pratiquant la pêche de finage disposent essentiellement de filets maillants, de palangres, de quelques petites nasses (*durankoro*), d'un épervier. Les ménages migrants utilisent une panoplie plus lourde, exclusivement composée de filets dont, le cas échéant, une grande senne. Les parties constitutives des engins sont d'origine étrangère, essentiellement d'Asie du Sud-Est.

Les embarcations, en revanche, sont fabriquées localement, à partir de caillédrat provenant des zones méridionales du Mali (Kassibo, 1990). Si la pirogue est traditionnellement l'outil par excellence du pêcheur (Fig. 1), il faut noter que le désinvestissement technique – imposé par la crise – touche d'abord cet outil de travail, de sorte que dans certaines sous-régions, bon nombre de pêcheurs de finage sont amenés à recourir à la location d'embarcations. Le cas des grands migrants se présente tout autrement. Ils disposent de plusieurs pirogues de pêche (dont la charge utile est de l'ordre de 2 à 3 tonnes) et souvent d'une grande embarcation (d'au moins 5 tonnes de charge utile). Équipée ou non d'un moteur (souvent de provenance japonaise), cette dernière sert non seulement au

Fig. 1  
Pirogue de type Djenné. Il y a cent ans, les dessins qui figurent sur les flancs avaient une forte signification symbolique – en particulier en rapport avec Faro. Aujourd'hui, ils n'ont plus qu'une valeur décorative sur cette embarcation qui demeure cependant le principal outil du pêcheur.



transport des engins de pêche, mais aussi à celui des membres de la famille et des denrées alimentaires (riz notamment). Ces denrées seront consommées avant la première commercialisation du poisson permettant le réapprovisionnement en céréales.

Bien que qualifiée d'artisanale, la pêche pratiquée dans le delta central du Niger est une activité hautement capitalistique. En cela, les données obtenues par nos différentes enquêtes confirment ce qui a été constaté pour des milieux semblables (Tchad, Niger). En effet, les unités mobilisent un capital technique qui est de 260 000 F CFA pour les pêcheurs de finage et de 1,3 million F CFA pour les grands migrants<sup>4</sup>. A titre de comparaison : au moment de nos enquêtes le SMIG était de l'ordre de 12 500 F CFA. Environ 60 % de ce capital sont constitués par les engins de pêche, ce qui a d'importantes répercussions sur la gestion financière des unités. Les engins ont une durée de vie limitée (environ trois, quatre ans pour les filets maillants «classiques», deux ans au maximum pour les palangres) et les unités dépensent, par campagne et selon le type de pêche pratiquée, entre 50 000 et 150 000 F CFA pour leur renouvellement. Si pour les pêcheurs de finage les dépenses encourues se limitent essentiellement au remplacement des engins et, le cas échéant, des embarcations<sup>5</sup>, les grands migrants doivent faire face à des charges autrement plus importantes : entretien et fonctionnement de l'embarcation, rémunération d'éventuels travailleurs, et surtout différents droits dont ceux – officiels et particulièrement lourds – permettant l'accès aux lieux de pêche.

Quel niveau de vie permet l'activité halieutique ? L'individu relevant d'un ménage pêcheur dépense en moyenne 47 000 F CFA (pêcheurs de finage) et 55 000 F CFA (grands migrants) par an. Les grands migrants sont plus intégrés dans l'économie monétaire que les pêcheurs de finage et peuvent davantage bénéficier du pouvoir libérateur de la monnaie<sup>6</sup>. Ceci étant, compte tenu de l'importance du capital immobilisé, cette différence paraît faible. Elle confirme cependant l'idée selon laquelle, du moins en l'état actuel des choses, la capitalisation différenciée est davantage le résultat de contraintes sociales (imposant une stratégie «tout-poisson») que le signe d'une rationalité économique plus grande dont feraient preuve les unités migrantes. Elle confirme aussi l'une des caractéristiques de l'activité halieutique, à savoir la difficulté de voir se constituer des «classes» de pêcheurs.

### Nourrir la campagne et les villes

Il est remarquable que dans les dépenses de consommation des ménages pêcheurs, les trois quarts concernent les dépenses alimentaires<sup>7</sup>. Parmi elles, les céréales, base de la nourriture des habitants du delta, représentent près de la moitié. L'approvisionnement en grains conditionne les stratégies de production : les pêcheurs de finage s'installent dans

des contrées favorisant le troc de leur poisson contre le paddy des riziculteurs marka et rimaïbe, pratiquent eux-mêmes – dans trois cas sur quatre – la riziculture qui leur assure généralement une autonomie de trois mois. Sinon, ils achètent les grains au jour le jour ou, si leurs moyens le leur permettent, sur les marchés hebdomadaires. Les grands migrants s'approvisionnent généralement lors des opérations de commercialisation. Le rôle joué par le poisson dans le régime alimentaire des pêcheurs est bien entendu important mais non primordial. La raison en est la grande élasticité de consommation de ce produit : sa valeur peut représenter plusieurs centaines de F CFA par famille et par jour ou bien être inférieure à 50 F CFA, auquel cas le poisson sert tout simplement à «donner du goût à la sauce». En une année, l'individu membre d'un ménage pêcheur consomme 63 kilos de poisson, chiffre qui n'a guère évolué au cours des trente dernières années<sup>8</sup>.

La production halieutique du delta, actuellement environ 50 000 tonnes (contre près de 100 000 tonnes dans les années soixante), est tout d'abord destinée à l'autoconsommation des pêcheurs et à la commercialisation sur les marchés ruraux de la zone. Étant donné l'importance du taux d'accroissement démographique, les pêcheurs du delta produisent de plus en plus pour la population locale. De nos jours seulement 15 000 tonnes sont destinées aux marchés extra-deltaïques, voire à l'étranger, contre plus de 60 000 tonnes il y a trente ans. D'une manière générale, les Maliens sont de grands consommateurs de poissons. Selon une récente enquête budget-consommation (Mali, 1991), ils consacrent 5 % de leurs dépenses alimentaires au poisson<sup>9</sup>. Ce dernier provient essentiellement du Delta<sup>10</sup>. Mais le poisson est désormais un produit

- 1 F CFA = 0,05 FF. Pour les engins, la valeur retenue correspond au prix effectivement payé. Pour les embarcations, nous avons tenu compte de la dépréciation, avec un taux annuel de 6,7 % pour les pirogues, de 5 % pour les moteurs. Les engins sont quasi systématiquement acquis à l'état neuf, tandis que les embarcations peuvent être achetées d'occasion. Les valeurs indiquées ici reflètent par conséquent les conditions réelles de reconstitution du capital technique. Les données ont été collectées auprès d'une trentaine d'unités suivies pendant près de trois campagnes. Les résultats ont été confirmés par des enquêtes menées dans d'autres sous-régions par Cl. Fay (Maasina) et B. Kassibo (Urubé Dudé).
5. En ce qui concerne les embarcations vétustes, il convient de souligner que les planches sont habituellement récupérées pour la confection d'une embarcation «neuve».
6. Ils peuvent notamment accéder aux céréales moins chères que le riz, d'où une consommation annuelle par individu de près 279 kilos, soit 30 % de plus que les pêcheurs de finage (données E. Baumann).
7. Les autres dépenses sont notamment destinées à la dot, aux fêtes religieuses et à l'impôt.
8. Les données relatives aux quantités de poisson consommées proviennent d'enquêtes menées par J.-Y. Weigel et B. Stomal. A la fin des années cinquante, dans les ménages pêcheurs, chaque individu consommait annuellement 66 kilos de poisson (République du Mali, 1961), tandis que chez les agriculteurs, ce chiffre était de 40 kilos. A l'heure actuelle, les non-pêcheurs ne consommeraient que 32 kilos de poisson par an.
9. La viande représente 8 %, les céréales 48 %. Il s'agit des dépenses monétaires. En ce qui concerne les quantités de poissons consommées, l'enquête ne fait pas la distinction entre les différents produits pour les transformer en équivalent frais. Par conséquent, les données quantitatives de l'enquête sont inutilisables pour notre démonstration.

de luxe. En effet, aujourd'hui il faut deux fois plus de riz pour obtenir un kilo de poisson fumé qu'il y a trente ans et pour son salaire mensuel, le Malien rémunéré au SMIG obtient tout juste 11 kilos de silure fumé. Or, il semble que les habitudes de consommation – du moins celles des Bamakois – sont en train de changer : le poisson enregistre depuis 1985 une baisse de prix, et ceci malgré la constance des quantités mises sur les marchés.

### D'une pêche de subsistance aux mirages du développement

Interrogés sur leur situation actuelle, les pêcheurs du delta prennent – explicitement ou implicitement – comme période de référence les années soixante où l'activité halieutique a connu un essor sans précédent. Il s'agissait là du point culminant d'une évolution vieille de plusieurs siècles, évolution marquée de ruptures et d'adaptations.

Les prédécesseurs des pêcheurs actuels se livraient avant tout à la cueillette et à la chasse. Soumis à diverses pressions – notamment écologiques – certains sous-groupes ont adapté leurs outils cynégétiques à la chasse du « gibier d'eau ». Les grands voyageurs du Moyen Age, Ibn Battûta et Léon l'Africain, furent moins frappés par les poissons que par les crocodiles et les hippopotames (Mauny, 1961), et jusque dans les années cinquante de notre siècle, la chasse occupait une place centrale dans la vie de certaines familles (Ligers, 1964, t. 1). Ceci étant, on ne sous-estimera pas non plus le rôle du poisson : depuis le 15<sup>e</sup> siècle, il faisait partie des produits échangés dans le cadre du commerce transsaharien. Caillié (1989<sup>2</sup>), lors de son passage à Djenné, constate que les habitants de la ville « se nourrissent très bien » et que « le poisson frais ou sec [y] est très abondant ».

Pour le colonisateur, le poisson du delta ne suscitait qu'un intérêt fort limité. D'autres contrées de l'empire colonial (et notamment la côte Ouest-africaine) semblaient davantage propices à l'exploitation industrielle de la ressource. La vocation du delta devait se limiter à la production de coton, ce qui aboutit à la création de l'Office du Niger, l'une des plus gigantesques entreprises coloniales (Baumann, 1992b).

Néanmoins, sous des impulsions diverses, la pêche se développait d'une manière assez remarquable. Dès les années vingt, la pacification de la zone favorisait les déplacements des pêcheurs au-delà de Tombouctou. Ils profitaient ainsi mieux des basses eaux, période particulièrement favorable à la pêche. Bientôt, les réseaux commerciaux devaient s'étendre jusqu'aux pays côtiers (l'actuel Ghana et la Côte-d'Ivoire), grands consommateurs de poisson fumé. L'intensification de l'activité, rendue possible par la nouvelle donne politique et

l'appel du marché, s'accélérait avec l'introduction d'un nouveau matériel de pêche, les fils fabriqués industriellement et les filets en matière synthétique. Les pêcheurs les plus fortunés commençaient à doter leurs embarcations de moteurs. Les innovations technologiques précipitaient l'entrée des pêcheurs dans l'économie monétaire et la spirale de l'endettement. Les prises furent souvent miraculeuses et les pêcheurs considérés comme le groupe socioprofessionnel le plus aisé du delta : les conditions susceptibles de promouvoir le développement économique de la zone semblaient être réunies.

Trois décennies plus tard, l'euphorie est retombée. Les unités de production sont à peine en mesure de remplacer leur matériel vétuste. Le pouvoir d'achat des pêcheurs ne correspond qu'à la moitié de celui enregistré lors du boom halieutique. Les denrées alimentaires représentent toujours les trois quarts des dépenses de consommation. Sans l'apport des transferts dus à l'émigration, la situation serait encore plus précaire.

### La « bonne » combinaison des ressources productives

L'objectif de toute activité économique est de combiner les ressources productives afin d'obtenir un résultat optimum, compte tenu des priorités de la société et des contraintes du moment. Dans le cas de la pêche, il s'agit de trouver un juste équilibre entre la ressource naturelle, la main-d'œuvre (avec ses qualifications techniques et son savoir-faire), le capital technique (engins et embarcations) et les consommations intermédiaires (destinées à la réparation du capital technique, à la transformation du poisson, au transport, etc.). Ces différents facteurs sont, dans certaines limites, substituables entre eux, et c'est ce phénomène qui conditionne le développement économique.

La pluralité des biefs pêchables (fleuves, lacs, mares, marigots), un cycle hydrologique fort prononcé et la grande variété des espèces ichtyques (Daget, pp. 83-89) impliquent une grande diversité des techniques de pêche, techniques employées dans des contextes spatio-temporels bien déterminés. Ce triple rapport entre technique, temps et espace définit les « technotopes » (Fay, 1990) qui fondaient traditionnellement l'identité des différents groupes en présence.

Dans le système antérieur aux grands bouleversements technologiques et écologiques, l'exploitation des « technotopes » dépendait de droits historiquement acquis par les différentes communautés de pêcheurs d'une part, de la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante d'autre part. Ces droits sont notamment liés à l'ancienneté de l'installation et vont de pair avec un savoir technique et mystique dont jouit le maître des eaux, celui dont l'ancêtre a conclu un pacte avec les génies. A ce titre, le maître des eaux s'acquitte, en quelque sorte, d'une dette vis-à-vis de la nature en veillant au respect d'attitudes écologiques (rejet dans l'eau des alevins, interdiction de barrer

10. Depuis 1982, le barrage de Sélingué – situé à 150 km de Bamako – approvisionne la capitale en poisson frais. La production annuelle de ce lac de retenue est estimée à un maximum de 1 500 tonnes.

les fleuves, mises en réserve, etc.). Des acteurs étrangers aux groupes disposant de ces droits pouvaient cependant accéder aux lieux de pêche, moyennant le paiement du *manga-ji* (Daget, 1956; Fay, 1989a et b). Il s'agit là d'une rétribution correspondant généralement au tiers des prises et censée honorer le savoir mystique du maître des eaux. En même temps, disposer d'un grand nombre de bras valides était un atout à une époque où la pêche correspondait à une activité à haute intensité de main-d'œuvre : les pêcheurs fabriquaient eux-mêmes les engins à partir de fibres naturelles et aménageaient le milieu naturel pour mieux «canaliser» les poissons (Daget, 1949).

Le souci de maintenir, voire d'augmenter le rendement constitue le moteur de l'activité. C'est en cela que le système «traditionnel» n'a rien d'immuable. Les techniques ont fait l'objet d'adaptations et se sont enrichies d'apports étrangers à la zone, évinçant des engins jugés insuffisamment prenants. Petit à petit, les pêcheurs investissent des zones de plus en plus éloignées de leurs villages d'origine; on voit successivement apparaître les grandes nasses *diene*, les filets dormants et les premières sennes (dont la longueur peut atteindre plusieurs centaines de mètres), l'épervier et les palangres. Si certains de ces engins nécessitent toujours une main-d'œuvre abondante (pour la confection, voire la manipulation), d'autres illustrent le caractère substituable entre main-d'œuvre et capital technique. Ainsi, la manipulation des engins passifs (filets dormants, nasses, palangres) consiste à les poser et les relever dès que le poisson est pris<sup>11</sup>, pratique qui témoigne d'une incontestable rationalité de l'utilisation du temps de travail.

Le pas décisif vers la substitution massive de la main-d'œuvre par le capital technique est l'introduction des nappes de filets fabriquées industriellement et vendues contre de l'argent liquide. Désormais ce n'est plus la main-d'œuvre qui est la condition *sine qua non* pour se procurer des engins et qui permet la différenciation entre les groupes, mais la capacité matérielle d'investir. Ceci explique l'attention accrue portée à la productivité. Faciles à monter et ciblant une large gamme d'espèces, ces engins multi-spécifiques font, moins que ceux utilisés auparavant, appel au savoir des pêcheurs. Cette caractéristique n'est pas sans relation avec l'émancipation des cadets qui créent leurs propres unités de production et avec l'entrée dans la profession de groupes sans véritable tradition halieutique.

De même, on assiste à une réinterprétation du *manga-ji*. Certains biefs devenus moins productifs – à cause de modifications quantitatives et qualitatives du régime hydrologique – attirent moins de pêcheurs «étrangers» soumis à cette redevance. D'autres, par contre, sont plus que par le passé devenus le centre de fortes concentrations de pêcheurs, et les riverains de ces pêcheries particulièrement productives perçoivent un *manga-ji* de plus en plus important. Or, au lieu de rémunérer un quelconque savoir mystique, il correspond à une

rente de situation que les pêcheurs «redevables» intègrent dans leurs calculs de rentabilité, si implicites soient-ils.

D'un point de vue technologique, les engins apparus depuis les années vingt et formant une «bande de recouvrement technologique», ont permis de faire du delta une «unité spatiale de pêche» (Gallais, 1967, p. 440). Sur le plan juridique, la nationalisation des eaux – et l'interdiction des redevances «traditionnelles» perçues localement – par l'État indépendant parachève cette transformation, et le paiement d'un permis de pêche autorise l'exploitation de tous les biefs.

La combinaison des ressources productives a initialement accordé une place prépondérante à la main-d'œuvre. Dans les années vingt encore, on estimait souhaitable d'«obtenir des pêcheurs un travail un peu plus intense et surtout plus régulier<sup>12</sup>». Or, la main-d'œuvre ne peut être sollicitée que dans des limites posées par la démographie, les normes sociales, la rentabilité économique. Dans les années cinquante, des spécialistes semblaient bien se rendre compte de ces contraintes lorsqu'ils plaidaient pour une exploitation plus intensive, par un recours accru au capital technique (Blanc *et al.*, 1955). C'était à leurs yeux la seule condition susceptible de favoriser la croissance des espèces particulièrement appréciées. En 1966, chaque pêcheur prélevait encore 1 900 kilos de poisson par an (Laë, 1992). Depuis, la sécheresse a provoqué la réduction des zones d'inondation et la diminution des capacités biotiques du système, tandis que la pression exercée par l'homme a considérablement augmenté. A l'heure actuelle, la production annuelle par pêcheur atteint seulement 740 kilos (*ibid.*), chiffre extrêmement faible compte tenu d'une part du revenu que le pêcheur peut espérer en tirer<sup>13</sup> et de la cherté des engins d'autre part. Cette situation aboutit à la recherche de nouveaux équilibres favorables à une rentabilisation accrue et du temps de travail et du capital technique. Cette recherche se traduit par un succès croissant des engins particulièrement prenants et/ou passifs, engins susceptibles de libérer la main-d'œuvre pour d'autres activités économiques.

Pourtant, si faibles que puissent paraître les résultats au niveau des unités de production, il semble que – comparée à d'autres milieux intertropicaux – la production par rapport aux zones d'inondation (entre 5 et 6 tonnes au km<sup>2</sup>) est tout à fait satisfaisante. Par conséquent, on ne saurait parler d'une surexploitation biologique.

11. D'ailleurs, les filets dormants ont été accueillis avec beaucoup de réserve : «Barika t'a la», ce qui signifie que le produit d'un travail aussi facile ne saura porter bonheur. Notons que la même réaction a accueilli la charrue.
12. Source : Thomas, J., s.d. [1923]. *Sur les possibilités du développement de la consommation du poisson par les indigènes du Soudan et l'utilisation des produits secondaires*. Note provisoire, Aix-en-Provence, Centre des Archives d'Outre-Mer, Affaires économiques, 120. (Citation soulignée dans l'original.)
13. A Mopti, le capitaine frais (*Lates niloticus*), l'un des poissons les plus chers, est acheté 600 F CFA le kilo, la «carpe» (*Tilapia*) 250 F CFA (moyennes pour l'année 1991, données Opération pêche Mopti).

## Le développement difficile d'une activité pas comme les autres

Il apparaît que seule une amélioration des conditions hydrologiques pourra permettre une augmentation de la production halieutique du delta central du Niger. Cependant, la simple amélioration des débits ne suffira pas : la sécheresse actuelle n'est pas seulement climatique, mais aussi « phréatique » (Olivry, Touré, 1992), car les nappes phréatiques ont du mal à se reconstituer. Les pêcheurs y font implicitement référence lorsqu'ils disent, à propos de telle ou telle crue jugée *a priori* bonne, que « l'eau s'est trop vite retirée » (pour réalimenter justement les aquifères). Il semble que même dans le cas d'un retour rapide à une pluviosité excédentaire – perspective optimiste s'il en est – l'actuelle sécheresse continuera à exercer ses effets néfastes pendant plusieurs années (*ibid.*).

L'augmentation des prises est une condition vitale mais non exclusive pour le développement de l'économie halieutique. Les nombreux experts en la matière en sont bien conscients lorsqu'ils prônent une « utilisation plus rationnelle » après capture. Plus précisément, ils souhaitent une réduction des pertes liées à l'attaque du poisson fumé ou séché par des insectes ichtyophages, pertes évaluées à 30 % de la production (IFO-Institut, 1983). Cependant, depuis les premières tentatives – elles remontent aux années vingt – les mesures destinées à améliorer la conservation du poisson ne rencontrent qu'un intérêt mitigé de la part des pêcheurs<sup>14</sup>.

De même, toute augmentation de la valeur ajoutée grâce à un recours accru à la transformation du poisson paraît compromise. En effet, le fumage et le séchage ne donnent qu'exceptionnellement lieu à la création de valeur. On peut illustrer ce phénomène à l'aide de deux exemples. En 1991, le

prix de gros pour le poisson-chien séché (*Hydrocyon*) était en moyenne de 1 136 F CFA le kilo; en vendant l'équivalent en frais, le pêcheur pouvait compter sur une recette de 1 420 F CFA (données Opération pêche Mopti). Autre exemple : le prix du capitaine fumé (*Lates niloticus*) était de 605 F CFA, celui de l'équivalent en frais de 1 518 F CFA<sup>15</sup>. La transformation du poisson n'est économiquement intéressante que lorsque l'unité de production peut jouer sur les variations spatio-temporelles du prix. Ces variations peuvent, au cours d'une campagne, aller du simple au triple. Mais l'utilisation du poisson comme capital spéculatif suppose que l'unité a une marge de manœuvre financière suffisamment large pour retarder le moment de la commercialisation, privilège réservé à une faible minorité d'entre elles. En général, le fumage et le séchage correspondent donc à une nécessité matérielle et non au souci de valorisation, voire de spéculation. A ce propos, la sédentarisation des pêcheurs à proximité des grandes agglomérations demandeuses de poisson frais témoigne de la rationalité des pêcheurs.

L'Opération pêche Mopti, organisme d'intervention créé en 1972, souhaitait aller particulièrement loin dans la valorisation des produits halieutiques. Devant la quasi-impossibilité d'augmenter les prises, il s'agissait de mettre sur les marchés intérieurs et extérieurs des produits d'une meilleure qualité<sup>16</sup> et à des prix acceptables pour les consommateurs, tout en garantissant aux pêcheurs des revenus décents. Rappelons qu'à l'époque, on prêtait au secteur primaire beaucoup de qualités « développantes<sup>17</sup> » et on semblait négliger le caractère extraverti – et par conséquent fragile – d'une telle démarche. L'industrialisation de l'activité halieutique mise en œuvre par l'Opération pêche n'avait guère d'effets d'entraînement sur l'économie nationale. Comme à l'heure actuelle, le capital technique des unités de production, hormis les embarcations (une part mineure, on l'a vu), était d'origine étrangère. De même, pour l'infrastructure industrielle, le pays dépendait quasi exclusivement de l'extérieur. Les circuits de distribution n'étaient pas en mesure de concurrencer les circuits « traditionnels » qui, eux, sont mieux à même que tout système dit moderne de limiter les marges et, par là, les prix à la consommation<sup>18</sup>. Au lieu d'accroître la productivité qui aurait profité aux producteurs (par l'augmentation des revenus) comme aux consommateurs (par la baisse des prix), l'Opération pêche n'a réalisé qu'entre 15 et 25 % de ses prévisions (IFO-Institut, 1983).

D'après des simulations en biométrie, il semble qu'en l'état actuel des choses, le système halieutique ait atteint sa production maximale<sup>19</sup>. Compte tenu de l'accroissement démographique, la production par ménage ne peut que diminuer. Il paraît aussi peu réaliste de s'attendre à une augmentation des revenus halieutiques par les mécanismes du marché : comme il a été souligné précédemment, le poisson est désormais un produit de luxe, et les consommateurs ont tendance à lui substituer des denrées plus accessibles<sup>20</sup>. Par conséquent,

14. Entre 1976 et 1983, les réalisations de l'Opération pêche Mopti, organisme de développement dont il sera question plus loin, correspondait à moins de 25 % des prévisions (IFO-Institut, 1983). Il semble que le poisson soit surtout attaqué lorsqu'il est entreposé chez les commerçants. On comprend alors pourquoi les pêcheurs rechignent devant toute dépense supplémentaire. Par ailleurs, on peut se demander si un poisson avarié selon les normes de qualité des experts internationaux l'est aussi aux yeux des populations du delta...

15. Pour obtenir l'équivalent frais, le poids du poisson fumé doit être multiplié par trois, celui du poisson séché par quatre.

16. D'où le recours à des techniques industrielles telles que réfrigération, refumage, mise en conserve, etc.

17. Ceci étant, depuis une cinquantaine d'années, des auteurs plus critiques vis-à-vis de la « modernisation » du secteur ne cachaient pas leur scepticisme. Cf. note 13 ainsi que Huchery, 1910 et Blanc *et al.*, 1955.

18. Les prix aux consommateurs pratiqués à Bamako (*Prix*, janvier à décembre 1991) sont au maximum deux fois plus importants que les prix en gros à Mopti (données Opération pêche Mopti). Ces données confirment la faiblesse des marges de commercialisation constatée ailleurs en Afrique (Couty, 1973).

19. Simulations effectuées par P. Morand et F. Bousquet et qui seront exposées dans l'ouvrage en préparation.

20. On notera que 84 % des ménages bamakois consomment du bouillon Cube substitué par excellence du poisson séché. Cf. Poget, J.-L., 1987, *Structure de l'alimentation dans l'urbanisation en Afrique sahélienne*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris, IEDES.

l'augmentation des capacités productives ne serait justifiée ni du point de vue de l'hydrobiologiste ni de celui de l'économiste.

Ces différentes contraintes invitent à beaucoup de modestie lorsqu'on envisage l'avenir de l'activité halieutique. Les mesures entreprises ces dernières années par les autorités semblent aller dans ce sens. Elles visent à une utilisation plus économique des facteurs de production et favorisent la valorisation des techniques locales telles que le surcreusement de canaux et l'empoissonnement de mares. De même, l'exportation de produits n'est plus une priorité et on privilégie une meilleure couverture des besoins alimentaires des populations locales. Que ces mesures contribuent en même temps au développement de l'appareil d'État et à la création de quelques emplois dans le secteur public en est la conséquence logique.

## Références bibliographiques

- Baumann, E.**  
1991. « Pêche artisanale et informalités. Réflexions autour de l'activité halieutique dans le delta central du Niger », in Lespes, J.-L. éd., *Les Pratiques juridiques, économiques et sociales informelles*. Actes du colloque international de Nouakchott, 8-11 novembre 1988. Paris, PUF, pp. 207-219.  
1992a (sous presse). « Pêcheurs et poissons : une cohabitation difficile. Le delta central du Niger au Mali », in Blanc-Pamard, Ch. éd., *Politiques agricoles et initiatives locales : adversaires ou partenaires ?* Paris, ORSTOM, pp. 7-30.  
1992b. « Le Pêcheur, le colonisateur et l'État indépendant ». *Politique africaine*, 47, octobre, pp. 51-58.
- Blanc, M.; Daget, J. et d'Aubenton, F.**  
1955. « L'Exploitation des eaux douces dans le bassin du Moyen Niger ». *Bulletin de l'IFAN*, sér. A, t. 17, n° 4, pp. 1157-1174.
- Caillié, R.**  
1989<sup>2</sup>. *Voyage à Tombouctou*, Paris, La Découverte, 2 vol., 373 et 397 p.
- Couty, Ph.**  
1973. *Éléments d'économie des pêches appliqués à l'Afrique noire*, Paris, ORSTOM, ronéo., 56 p.
- Cury, Ph.**  
1988. « Pressions sélectives et nouveautés évolutives : une hypothèse pour comprendre certains aspects des fluctuations à long terme des poissons pélagiques côtiers ». *Can. J. Fish. Aquat. Sci.*, 45, pp. 1099-1107.
- Daget, J.**  
1949. « La Pêche dans le delta central du Niger », *Journal de la Société des Africanistes*, t. XIX, fasc. 1, pp. 1-79.  
1956. « La Pêche à Diafarabé. Étude monographique », *Bulletin de l'IFAN*, sér. B, t. XVIII, n° 1-2, pp. 1-97.
1974. « La pêche dans le fleuve Niger », *Afr. J. Trop. Hydrobiol. Fish.*, Special Issue II, pp. 107-114.
- Fay, Cl.**  
1989a. « Sacrifices, prix du sang, "eau du maître" : fondation des territoires de pêche dans le delta du Niger (Mali) », *Cahiers Sciences humaines*, 25 (12), pp. 153-170.  
1989b. « Systèmes halieutiques et espaces de pouvoirs : transformation des droits et des pratiques de pêche dans le delta central du Niger (Mali) », *Cahiers Sciences humaines*, 25 (1-2), pp. 205-228.  
1990 (à paraître). « Repères technologiques et repères d'identité chez les pêcheurs du Maasina », in *Actes du séminaire : Pratiques et discours identitaires*, Paris, CNRS-ORSTOM, 34 p. dactylo.
- Gallais, J.**  
1967. *Le Delta intérieur du Niger*, Mémoires de l'IFAN, 2 vol., Dakar, IFAN.  
1982. « Déficit vivrier du Mali et la "nouvelle riziculture" du delta intérieur du Niger », *Cahiers géographiques de Rouen*, 17, pp. 29-38.
- Huchery, M.**  
1910. « L'Industrie de la pêche sur le fleuve Niger », in Perard, J. éd., *V<sup>e</sup> Congrès national des pêches maritimes. Mémoires et comptes-rendus des séances*, t. 1, Orléans, Imprimerie A. Gout et Cie, pp. 574-593.
- IFO-Institut de recherches économiques**  
1983. *Développement de la pêche fluviale au Mali. Évaluation de l'opération Pêche Mopti*, Munich, IFO-Institut, 2 t., 144 p.
- Kassibo, B.**  
1987. « La dynamique de la pêche dans le delta intérieur du fleuve Niger (Mali) de la période précoloniale à nos jours », in Kawada, J. éd., *Boucle du Niger. Approches multidisciplinaires*, vol. 1, Tokyo, Institut de Recherches sur les Langues et Cultures d'Asie et d'Afrique, pp. 167-187.  
1990. « Les Pirogues du delta central : aspect économique et social », in Kawada, J. éd., *Boucle du Niger. Approches multidisciplinaires*, vol. 2., Tokyo, Institut de Recherches sur les Langues et Cultures d'Asie et d'Afrique, pp. 63-99.
- Laë, R.**  
1992 (sous presse). « Influence de l'hydrologie sur l'évolution des pêcheries du delta central du Niger de 1966 à 1989 », *Aquatic Living Resources*, 12 (3).
- Ligers, Z.**  
1964-1969. *Les Sorko (Bozo). Maîtres du Niger*, Paris, Librairie des Cinq Continents, 4 t.
- Mali (République du), Mission socio-économique**  
1961. *Enquête budgétaire dans le delta central nigérien (zone inondée-Office du Niger)*, Paris, INSEE, 128 p.
- Mali (République du), ministère du Plan**  
1991. *Enquête budget consommation (1988-1989)*, Bamako, PADEM-Banque mondiale, 2 vol., 55 p. et annexes, 119 p.
- Mauny, R.**  
1961. *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age*, Mémoire de l'IFAN, Dakar, IFAN, 587 p.
- Olivry, J.-C. et Touré, M.**  
1992. « Les Fleuves malades d'Afrique », *Conférence internationale sur l'impact des changements climatiques et le développement durable dans les régions semi-arides*, 27 janvier-1<sup>er</sup> février 1992, Fortaleza Ceara (Brésil), 5 p.
- Vanden Bossche, J.-P. et Bernacsek, G.M.**  
1991. *Source Book for the Inland Fishery Resources of Africa*, CIFA Technical Paper 18, Rome, FAO, 3 vol.

Paris  
Musée national  
des Arts d'Afrique  
et d'Océanie  
12 octobre 1993 -  
10 janvier 1994

Leyde  
Rijksmuseum voor  
Volkenkunde  
mars-mai 1994

Philadelphie  
Philadelphia Museum  
of Art  
juin-septembre 1994

Bamako  
Musée national du Mali  
octobre-décembre 1994

Ouagadougou  
Musée national  
janvier-mars 1995

Lagos  
National Museum  
avril-juin 1995

Niamey  
Musée national  
juillet-septembre 1995

Nouakchott  
Musée national  
octobre-décembre 1995

Conakry  
Musée national  
janvier-mars 1996

*Jean Derisse (éd.)*

# Vallées du Niger

*Paris : Edition de la Réunion  
des musées nationaux*

*1993, 573 p.*

